

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/10/2010

Réception par le Prefet : 11/10/2010

Publication : 15/10/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-12-6-6

Séance du vendredi 8 octobre 2010

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT (C213) LEVÉE DE DECHEANCE TRIENNALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de proroger, à titre dérogatoire, le délai de validité des subventions figurant en annexe 1 au rapport jusqu'à la fin 2010,
- autorise le Président à faire procéder au versement des soldes pour un montant cumulé d'aides de 111 896,65 €.

L'imputation est la suivante : Programme C213 - Chapitre 204 - Nature 20414 - Fonction 61.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 8 OCTOBRE 2010

Assainissement

Liste des opérations dont le délai de validité doit être prorogé pour pouvoir procéder au solde

Annexe1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention d'origine	Montant théorique du solde	Montant réel du solde
AST03844	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE RANSPACH ET MICHELBACH Réseau communal à Ranspach-le-Bas Tranches 2005 et 2006	145 350,00	36 337,50	36 337,50
AST03846	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE RANSPACH ET MICHELBACH DO sortie est à Michelbach-le-Bas	20 650,00	10 944,50	10 944,50
AST03851	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE RANSPACH ET MICHELBACH Liaison intercommunale de Ranspach-le-Haut à Ranspach-le-Bas (aval)	372 200,00	126 548,00	20 688,40
AST03907	LIGSDORF Collecte des eaux usées du carrefour central à la limite est de la commune	58 590,00	19 334,70	3 295,25
AST03674	SIVOM DES EAUX DE HAGENTHAL (ex SIA DES COMMUNES DE HAGENTHAL) Liaison MC à Hagenthal-le-Bas	40 631,00	40 631,00	40 631,00
Total :			233 795,70	111 896,65